

La route du Cuscionu entre dans le domaine privé

Tamanta strada ou plù lùt "tamanta strappata". Roselyne Balesi, la mairesse de Quenza commence enfin à voir le bout du tunnel. La route qui mène au plateau du Cuscionu a la particularité d'être sans statut juridique. Une route qui administrativement, n'existe pas, mais qui paradoxalement est l'une des plus empruntées pour accéder au plateau du Cuscionu.

Une situation complexe depuis des décennies, dont a hérité l'édile en 2014. En mars dernier, Roselyne Balesi faisait état de l'avancée du dossier. La route est devenue dangereuse au fil du temps. C'est le parcours du combattant pour monter sur le majestueux plateau. *"Elle est très empruntée par les usagers, un flux énorme de visiteurs. 27 000 personnes sont montées cette année (source des écogardes). La sécurité, le manque d'entretien apparaissent comme une problématique récurrente, et si on ne fait rien, la route risque de disparaître"*, s'inquiète la mairesse.

Un coup de main est donné par les habitants pour combler les ornières avec du tuf et de la terre. La route se-



La mairesse Roselyne Balesi (au centre) présente un des dossiers phares de sa mandature. / PHOTOS A-F-I

rait devenue impraticable s'ils ne l'avaient pas entretenue au fil du temps.

Elle est située en majeure partie sur la commune de Quenza. Quelques parcelles ont été déjà régularisées il y a trois ans sur Serra di Scopamene.

Des accords verbaux donnés il y a 40 ans

L'avancement de classement définitif de cette route

est allé au ralenti. En 2003, un détachement parcellaire a été mis en place et validé par le conseil municipal de l'époque. Mais le gros du travail a été réalisé ces dernières années. Un plan déplié sur la table représente les 11 km de tracé. Un itinéraire qui mène du village de Quenza jusqu'au plateau.

Une carte désormais constellée au marqueur fluo. Les points jaunes, ce sont les parcelles régularisées. Les accords verbaux donnés il y a 40 ans par les anciens ont été formalisés.

"Tout ce qui est jaune est intégré dans le foncier privé de la commune, par acte de notoriété, par prescription acquisitive trentenaire."

Il faut désormais que ces parcelles passent dans le domaine public de la commune de Quenza, à travers une étape administrative.

105 parcelles sont traversées par la route. 88 d'entre elles ont été régularisées et sont devenues propriété privée de la commune. 17 vont faire l'objet d'une procédure d'expropriation "où il y a énormément d'indivisaires". Une enquête d'utilité publique va commencer courant janvier dans le cadre de la procédure d'expropria-

tion. La commune sera accompagnée par l'état dans cette étape finale.

Les parcelles seront intégrées au domaine public

À la fin des procédures, le tout sera intégré dans le domaine public.

"Le Girtic nous a beaucoup aidés pour faire aboutir cette régularisation. Les maires du rural ont besoin d'être épaulés. Les services de l'état sont également à nos côtés."

Se pose ensuite la question de l'aménagement de la route. *"La commune n'aura jamais les moyens financiers de la refaire. Comment voulez-vous que l'on sécurise 11 km? Cela serait logique de transférer la compétence à la collectivité de Corse"*, envisage la mairesse, malicieuse.

Autre sujet de discussion : la surfréquentation du site. Roselyne Balesi a échangé avec ses adjoints. *"En projet, la création à l'entrée de la route du Cuscionu d'un parking payant, avec un système de navettes pour réguler le flux de visiteurs jusqu'au plateau, et ainsi préserver le site."*

ANGE-FRANÇOIS ISTRIA



Trous, nids-de-poule, caillouteuse et en très mauvais état, la route qui mène au plateau du Cuscionu fait débat depuis de nombreuses années.